



RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00872
Numéro SIREN : 753 430 925
Nom ou dénomination : KUDA

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2017 sous le numéro de dépôt 6434

KUDA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 38 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : PUGET SUR ARGENS (83480), RN 7, N°2 LOTISSEMENT DE LA TUILLIERE

753 430 925 RCS FREJUS

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 31 JUILLET 2017
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017**

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2017, s'élevant à 60 470 euros, de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| - une somme de | 2 929,00 € |
| au compte de Réserve légale, pour le porter à 10 % du capital social | |
| - une somme de | 55 100,00 € |
| aux parts sociales, à titre de dividende, soit, par part, | |
| une somme de 14,50 € | |
| - et le surplus, soit | 2 441,00 € |
| au compte Autres réserves | |

Total 60 470,00 €

Le dividende par part s'élèvera ainsi à 14,50 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'en l'absence d'associé personne physique, l'abattement de 40 % édicté par l'article 158 du Code général des impôts ne trouvera pas à s'appliquer.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Pour extrait certifié conforme

La gérance

Ivan TIMMERMAN

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

27 OCT. 2017

N° 2017 B 5434

KUDA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 38 000 EUROS

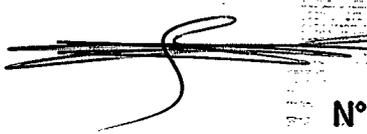
SIEGE SOCIAL : PUGET SUR ARGENS (83480), RN 7, N°2 LOTISSEMENT DE LA TUILLIERE

753 430 925 RCS FREJUS

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

27 OCT. 2017

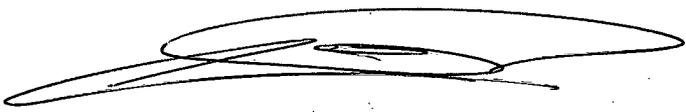

N° 2017.38434

COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31 JANVIER 2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Monsieur Ivan TIMMERMAN

Gérant



Désignation de l'entreprise : <u>SARL KUDA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>LOT N2 - RN7</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>7 5 3 4 3 0 9 2 5 0 0 0 1 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, <u>13 10 12 01 17</u>	
		N-1 <u>13 10 12 01 16</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB	15 635	13 705
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
Autres immobilisations corporelles	AT	221 608	87 576
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB	147 530	147 530
Autres titres immobilisés	BD	15	15
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH		
TOTAL (II)	BJ	384 788	101 280
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT	167 231	167 231
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX		
Autres créances (3)	BZ	3 111	3 111
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités	CF		29 833
Charges constatées d'avance (3)*	CH		
TOTAL (III)	CJ	170 342	170 342
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	555 130	101 280
Revenus : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
			147 530
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE RÉGULARISATION

DIVERS

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL KUDA

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	38 000	38 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	871		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	16 550		
	Report à nouveau	DH		(13 535)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	60 470	30 956	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	115 891	55 421	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 805		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	226 764	226 447	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	35 568	104 468	
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 518	21 911	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	28 303	85 438		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	337 958	438 264		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	453 849	493 685		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	111 194	211 817		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 805			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Désignation de l'entreprise : SARI, KIUDA				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 049 538	FB	FC	1 049 538	858 911	
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG		FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 049 538	FK	FL	1 049 538	858 911
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		7 271	
	Autres produits (1) (11)				FQ	159	7	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 049 697	866 189	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	574 676	411 118	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(36 900)	20 526	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	331 921	303 211	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	10 936	17 213	
	Salaires et traitements*				FY	60 012	53 237	
	Charges sociales (10)				FZ	22 455	19 545	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*			GA	24 042	23 018
				} - dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	37	6	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	987 179	847 874	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	62 518	18 315	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	16 740	14 339	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	16 740	14 339	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	16 740	14 339	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	79 258	32 654	

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL KUDA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	18 788 1 698
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 066 437 880 528
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 005 967 849 572
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	60 470 30 956
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 271
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL KUDA
LOT N2 - RN7
LA TUILIERE
83480 PUGET SUR ARGENS

ANNEXES FISCALES AU 31/01/2017

POUJOL SEC
18 GRANDE RUE
BP 2
83630 REGUSSE

ANNEXES FISCALES

SOMMAIRE

CA17	- Produits à recevoir
CA18	- Charges à payer
CA19	- Charges à répartir sur plusieurs exercices
CA20	- Charges constatées d'avance
CA21	- Produits constatés d'avance
ANNEXLIB01	- REGLES ET METHODES COMPTABLES
CALC219BF4	- Taux réduit d'impôt sur les sociétés, détermination des bénéfices soumis au taux réduit
LTENG219B4	- Taux réduit d'impôt sur les sociétés, répartition du capital
1330	- Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
2069-RCI	- Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

ANNEXLIB01 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'entreprise : SARL KUDA

31/01/2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT
 (art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SARL KUDA
Numéro SIRET du principal établissement	75343092500010
Code APE	4759B
Adresse du siège social si différente	

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	77 331
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficit ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 E x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	38 120

l III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	39 211
m IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

Désignation de la société

SARL KUDA

PARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIETES DE CAPITAL-RISQUE, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIETES FINANCIERES D'INNOVATION

(a)	(b)
Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	% de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération *	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

* CE=cession SC=souscription au capital AN=annulation RA=rachat

Formulaire obligatoire
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)
Au titre de 2016

Dénomination de l'entreprise	SARL KUDA														
N° SIRET de l'établissement principal	7	5	3	4	3	0	9	2	5	0	0	0	1	0	
Adresse	N°														
	Voie	LOT N2 - RN7													
	Code postal	8	3	4	8	0									
	Commune	PUGET SUR ARGENS													
Code Activité	4	7	5	9	B										
Activité															

A	Date	Signature
PUGET SUR ARGENS	03/2017	TIMMERMAN IVAN

I. GÉNÉRALITÉS

Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	0	2	2	0	1	6	3	1	0	1	2	0	1	7
------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Entreprises mono établissement et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (chantiers, missions, ...). Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez compléter le cadre CVAE de votre déclaration de résultat. Vous serez dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE. Veuillez cocher cette case	A1	<input checked="" type="checkbox"/>
---	----	-------------------------------------

Date de cessation	W	W						
-------------------	---	---	--	--	--	--	--	--

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	272 431
Chiffre d'affaires de référence	A3	1 049 538
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

SIREN de la société tête de groupe A0

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.

Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

Exercice du 01/02/2016 au 31/01/2017																	
Dénomination de l'entreprise : SARL KUDA										Néant							
SIREN de l'entreprise				7	5	3	4	3	0	9	2	5	PME au sens communautaire		Cocher la case		x
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés												Cocher la case					
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :																	
SIREN de la société déclarante																	
Dénomination de la société mère :																	
SIREN de la société mère																	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)																	
CRÉANCES REPORTABLES																	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat																	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen																	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)															3 821		
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM																	
Dont préfinancement																	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM															1	63 684	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM															2		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)															3		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail															4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés															5		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE																	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise																	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés																	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage																	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs																	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)																	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement																	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)																	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés																	
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice																	
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES																	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)																	

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au 1 ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.